DEDUCTIONS FISCALES – PROCEDURE

1. Remplir, dater et signer l'attestation sur l'honneur

2. Remplir, dater et signer vos demandes de remboursements de frais : indiquer les dates, le motif, les kms parcourus (AR)

3. Faire une demande de remboursements pour les frais du 1er janvier au 30 juin de **la saison précédente**

Faire une demande de remboursements pour les frais du 1 er juillet au 31 décembre de **la saison en cours**

Kms X 0.321 € Le total général et celui pour chacun des tableaux ci- nécessaire

4. Remplir la page 2 (verso) du CERFA 11580 03, seulement la partie « DONATEUR ».

Ne pas signer ce document, c'est le Trésorier du District qui le signe et qui vous le renvoie pour votre déclaration